

Formation

- ☐ Avocat **abonné** - heures déduites
- ☐ Avocat **non abonné** - 800 €  
Possibilité prise en charge par le FIF PL (CF Devis)
- ☐ Séminaire vie professionnelle  
Avocat **non abonné** - 600 €  
Possibilité prise en charge par le FIF PL (CF Devis)

Option d'hébergement

- ☐ **Choix 1** ☐ Single - 750 €  
☐ 2 participants - 1320 €  
☐ 1 participant  
+ 1 accompagnant - 1155 €
- ☐ **Choix 2** Participation obligatoire - 500 €  
(Sans hébergement)

Participant

Nom ..... Prénom .....

Barreau d'appartenance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Téléphone portable .....

- ☐ **2ème participant**
- ☐ **Accompagnant**

Nom ..... Prénom .....

Barreau d'appartenance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Courriel .....

Téléphone portable .....

Conditions générales

Les formations sont organisées par l'EDACS, organisme de formation (agrément n° 91 34 P 44 62 34). Les inscriptions sont validées qu'après paiement de la totalité des frais selon l'option choisie ; elles sont enregistrées par ordre d'arrivée. Toute demande d'annulation doit être motivée (production de justificatifs) et notifiée à l'école avant le 22 mai 2026 par tout moyen permettant d'en assurer la réception et d'en déterminer la date. A l'issue de cette date, l'EDACS ne procédera à aucun remboursement des frais d'hébergement. Chaque demande d'annulation fera l'objet d'un examen individuel. L'EDACS se réserve en outre le droit d'annuler le séminaire en-deçà de 20 participants au plus tard le 22 mai 2026.

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

Montant total à régler

Formation ..... €

Hébergement ..... €

Total ..... €

Signature et tampon professionnel